

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 08379
Numéro SIREN : 775 733 835
Nom ou dénomination : M.A.J.

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2021 sous le numéro de dépôt 2177

**COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL DE LA SOCIETE M.A.J.
REUNION DU 11 DECEMBRE 2020 A 10 HEURES 30**

Etaient présents :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Martine PEREZ	Madame Stéphanie KOROMPLI
Madame Coralie DEPLANTE	Monsieur Nicolas SCHAULER
Madame Margarida MARTINS	Monsieur Bruno COURTINARD
Monsieur Franck BREBANT	Monsieur Laurent LEVASSEUR
Madame Dominique HERNANDEZ	Monsieur Nicolas AMESTOY
Madame Liliane CUSANNO	Madame Caroline ALENCON
Madame Marie PEDROSA	Monsieur Geoffrey CHEVREAU
Madame Jocelyne GHEZRAOUI	Madame Nadine BREQUIGNY
Madame Olivia DA CUNHA	Madame Patricia BANCILHON
Monsieur Abdelaziz FALSAFI	Madame Maryse LEVEL
Madame Lucie GHIGO	Madame Virginie MAITREL
Madame Sylvie COLLET	Monsieur Brahim IRATENE
Madame Carole BENETIERE	Madame Rachida TOUIL
Monsieur Christophe VIGREUX	
Madame Nassima YAMIN	
Monsieur Raphael LOSSA	
Madame Maryline BOSCO	
Madame Marie REQUISTON	
Madame Nathalie BABAKADIO	

Etaient absents :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Richard BATCHASSI	Madame Florence SEGALAS
Monsieur Vincent ROCHE	Madame Coralie MOREL
Madame Christelle VAISSET	Madame Pascale PEANY
Madame Patricia CHOUCKROUN	Madame Cécile GUILLOU
Madame Carine BILLOTET	Madame Laurence MUGNIER
	Madame Muyamba CARUSSO OLIVERO
	Madame Nathalie ALEXIS
	Madame Elodie BRUNONE
	Madame Katia CALZA
	Madame Valérie PREYNAT
	Madame Isabelle PESTOU

PR

SC

Situation du mandat d'administrateur représentant les salariés de Cécile Hugaud au sein du conseil d'administration de la Société

Le Président rappelle que Madame Hugaud a été désignée administrateur au Conseil d'Administration de MAJ et qu'il avait été prévu que ce mandat prendrait fin lors de la réunion de décembre 2020.

Le président indique aux membres du CSCE que la société n'est plus légalement tenue de nommer un administrateur représentant les salariés "au sein du conseil d'administration de la société MAJ compte tenu que cette obligation légale est désormais remplie au sein du conseil de "surveillance de la société mère ELIS SA. En conséquence, le mandat de Cécile Hugaud ne nécessite pas d'être renouvelé.

Les membres du Comité prennent acte de la fin de son mandat

Philippe BEAUDOUX
Le Président



Sylvie COLLET
La secrétaire

